



SOLIDARITÉS
NOUVELLES
LOGEMENT

HAUTS-DE-SEINE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SNL HAUTS-DE-SEINE
2025

RAPPORT MORAL

LE MOT DU PRÉSIDENT

Tous les signaux du mal-logement «sont au rouge» et se sont aggravés en 2025. C'est le principal enseignement du rapport annuel de la Fondation Pour le Logement des Défavorisés (ex-Abbé Pierre).

Plus d'un million de personnes ne disposent pas de logement personnel, révèle ce document. 350 000 n'ont par exemple pas de domicile et sont hébergées en centre d'hébergement ou sont sans abri (40 000 personnes). 600 000 autres personnes «sont hébergées chez des tiers de manière contrainte».

Les mauvais chiffres s'accumulent, «tous les indicateurs se dégradent et la réponse politique est loin d'être à la hauteur», accuse le 31^e rapport sur le mal-logement de la fondation, qui décrit «une année noire sur le front du mal-logement» en 2025.

Au total, 4,2 millions de personnes sont sans logement ou mal-logées en France. S'y ajoutent 12,3 millions de personnes fragilisées par la crise du logement, comme des locataires en impayé de loyer, des personnes en situation de précarité énergétique, des ménages à qui il manque une pièce ou un logement adapté à leur handicap.

Dans ce contexte, SNL continue son travail avec 99 familles accueillies dans notre parc immobilier. Ce parc qui, en 2025, a augmenté avec 5 nouveaux logements mis en service à Boulogne, Montrouge, Vaucresson et Ville d'Avray. À cela s'ajoutera 2 acquisitions faites

en 2025 à Boulogne (T2) et Vaucresson (T3) dans un contexte où nous avons perdu les subventions de la région. Heureusement, grâce au travail efficace de notre directrice et à nos partenaires (État, Département, GPSO et plusieurs communes), nous avons pu compenser une partie des pertes liées au désengagement de la Région. Merci à eux.

Les relogements ont aussi augmenté avec 21 familles qui ont trouvé un logement pérenne (pour 15 en 2023 et 2024).

Les animations ont aussi été au rendez-vous grâce aux actions concertées des salariés et bénévoles.

Notre seul résultat décevant est la collecte de cette année qui aura été significativement en baisse, malgré la mobilisation.

Le résultat final de cette année 2025 reste positif, merci à vous salariées et bénévoles, merci de vos efforts pour faire fonctionner cette belle association et souhaitons qu'en 2026 notre action soit encore plus significative...

Christophe QUIQUAND
Président SNL 92

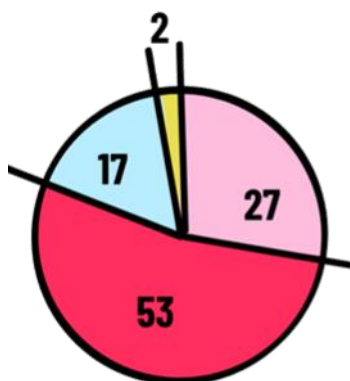
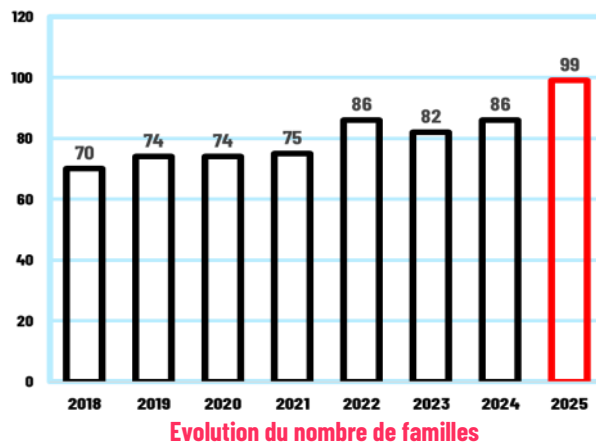


RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. L'ACCUEIL ET L' ACCOMPAGNEMENT

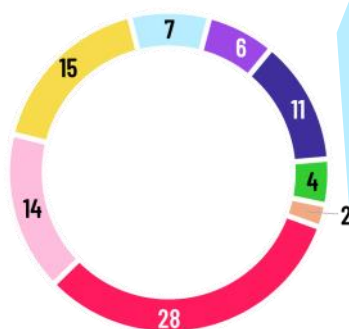
L'ACCUEIL DES FAMILLES

En 2025, SNL Hauts-de-Seine a accueilli 99 ménages dans ses logements sur le territoire alto séquanais, soit plus de 330 familles accueillies depuis la création de l'association.



Situation familiale

- 27 célibataires
- 53 monoparentales
- 17 couples avec enfants
- 2 couples



Motif de l'arrivée à SNL

- 28 Hébergement tiers
- 14 Hôtel 115
- 15 Structure hébergement
- 7 Sans abri
- 6 Sur occupation
- 11 Expulsion
- 4 Décohabitation
- 2 Insalubrité

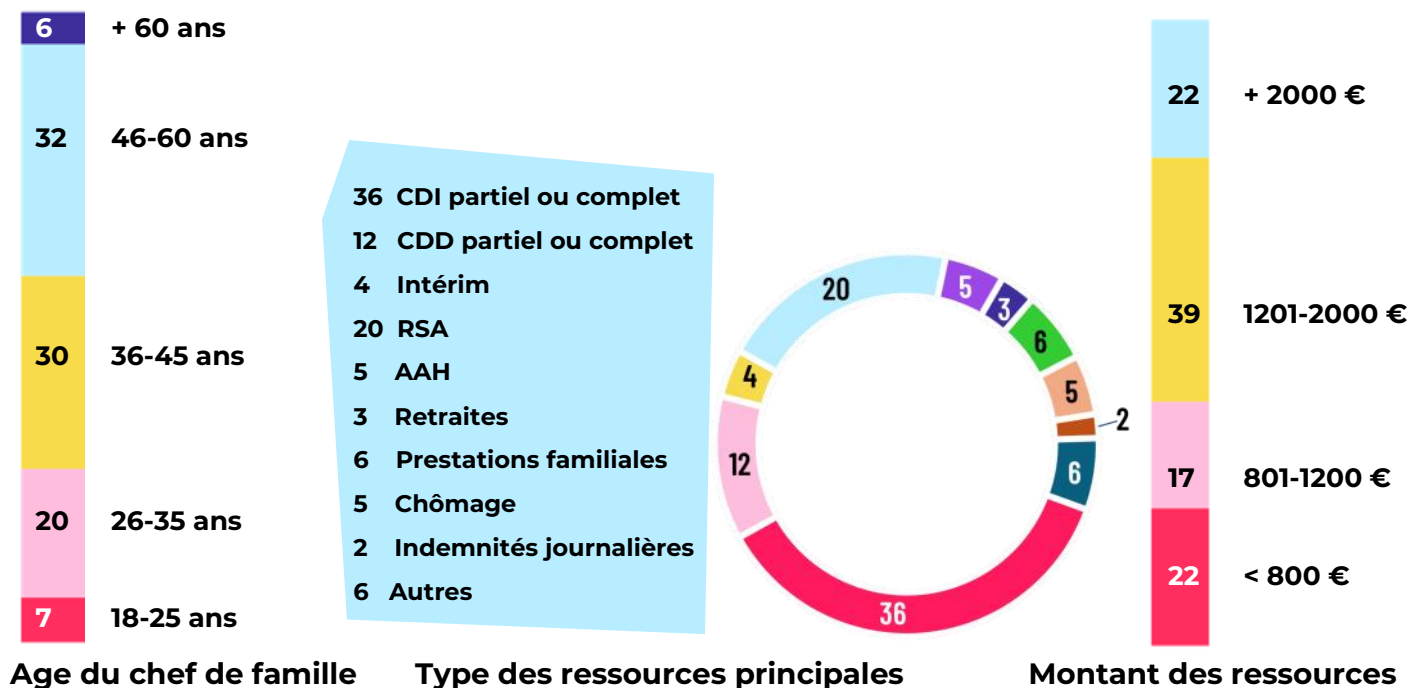


28 entrées ont été réalisées cette année. Les candidatures sont examinées sur la base des cinq critères essentiels d'accueil à SNL : le besoin et l'envie d'un accompagnement de proximité, des revenus inférieurs aux plafonds PLAI, une implantation dans le département et un lien avec la ville désignée, l'adaptation de la composition familiale au logement proposé et l'urgence de la situation.

Conformément à notre convention ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) avec le Conseil départemental, les attributions ont été réalisées majoritairement sur la base d'une orientation par un service social territorial (SST). Au regard de nos partenariats avec les Villes et notre convention AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) avec l'État, leurs services ont été aussi largement associés. Toutefois, les procédures d'attribution sont parfois ralenties par la difficulté de nos partenaires à identifier des candidats.

SNL 92 a assuré également durant l'année 2025 la gestion locative de trois logements à Bezons en lien avec SNL Union dans le cadre du développement du projet de SNL dans le Val d'Oise.

LE PROFIL DES MENAGES ACCUEILLIS

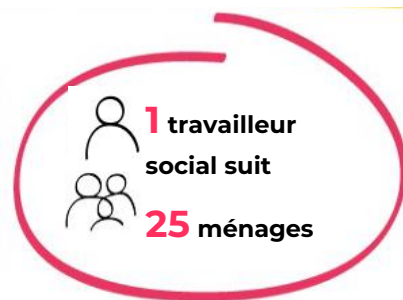


UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET PERSONNALISÉ

Chaque famille accueillie a bénéficié d'un large encadrement avec plusieurs interlocuteurs salariés et bénévoles de l'association. L'accompagnement vise à favoriser la capacité d'autonomie des personnes logées permettant la stabilisation des situations et, le moment venu, un relogement durable et adapté aux besoins de la famille.

L'accompagnement social réalisé par les travailleurs sociaux s'inscrit dans une stratégie globale : centré sur la problématique logement mais prenant en compte les facteurs externes au logement influant sur le projet lié à l'habitat et sur les capacités à vivre dans le logement. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, qui tient compte du projet du ménage, de ses difficultés et de ses potentialités. Les travailleurs sociaux travaillent en relation avec de multiples partenaires : SST, CCAS, CAF, Pôle Emploi, FSL, EDF... L'équipe sociale s'est étoffée, le recrutement démarré en 2024 ayant pu aboutir à l'été 2025. Cette nouvelle arrivée a permis de réduire la file active de chaque travailleuse sociale.

L'accompagnement bénévole, complémentaire de celui des professionnels, est une richesse du projet SNL. Cette année, 67 ménages accueillis par l'association ont été accompagnés par deux bénévoles et 27 par un bénévole. 136 bénévoles se sont ainsi impliqués dans l'accompagnement. Très variable dans son contenu, chaque relation d'accompagnement, basée sur l'écoute et le dialogue, est une aventure humaine, qui évolue dans le temps.



ATELIERS COLLECTIFS

En 2025, notre équipe de travailleurs sociaux a organisé deux ateliers collectifs, destinés à favoriser l'apprentissage et le partage auprès de nos publics. Chaque rencontre débutait par un petit déjeuner, créant un moment convivial et propice aux échanges. Le premier atelier, basé sur le jeu de société KIJOULOU, a permis aux participants d'explorer de manière ludique la gestion de leur logement et de leur budget, d'apprendre à anticiper les imprévus et à vivre en harmonie avec leur voisinage. Les participants se sont impliqués activement, réfléchissant ensemble à des solutions et partageant leurs expériences, dans un cadre à la fois dynamique et constructif.

Le second s'est déroulé en partenariat avec EDF. L'animateur a proposé aux participants de simuler leur consommation d'électricité mensuelle à l'aide d'une fiche à remplir, puis de poursuivre l'activité avec un jeu de cartes. Cette approche a permis de mettre en pratique des stratégies concrètes pour réaliser des économies d'énergie tout en sensibilisant à une gestion responsable de leurs ressources. Les échanges ont été riches. Chacun a pu comparer ses habitudes et découvrir de nouvelles astuces pour mieux maîtriser sa consommation.



LE RELOGEMENT

Année	Nombre de relogements	Durée moyenne du séjour
2025	21	37 mois
2024	15	37 mois
2023	15	41 mois



Durant le temps passé à SNL, la grande majorité des ménages accueillis a repris confiance et a profité pleinement de cette étape pour surmonter un certain nombre de difficultés, s'atteler à de nouveaux projets et acquérir une plus grande autonomie. Le relogement peut toutefois susciter angoisses et interrogations pour les familles, c'est pourquoi les équipes salariés et bénévoles sont très présentes à ce moment clé et durant les mois qui suivent.



Dans le contexte tendu du logement social en Ile-de-France, chaque relogement demeure un véritable défi. 21 relogements ont pu être réalisés cette année. La durée moyenne du séjour est restée stable à 37 mois. Derrière cette statistique se cachent des réalités bien différentes, certains ménages ayant besoin de plus de temps pour être autonomes ou bénéficiant d'une proposition de relogement assez rapidement, alors que d'autres, pourtant prêts, doivent attendre plusieurs années... Ainsi un tiers des relogements 2025 concernait des ménages accueillis depuis plus de 4 ans. 4 ménages sont par ailleurs sortis hors relogement (1 décès, 1 retour au pays, 1 réorientation en structure d'hébergement et 1 hébergement chez des tiers).

Il convient de souligner la quinzaine de ménages prêts au relogement et pour lesquels aucune proposition n'a pu être formulée ou qui ont été refusés par les bailleurs lors de la commission d'attribution, ce qui peut constituer une grande source de désarroi pour ces familles. Dans ce contexte, l'accompagnement doit prendre en compte les temps d'attente subis par les locataires, pour qu'ils puissent être vécus comme un temps utile et ne mènent pas au découragement. SNL 92 développe de nombreux partenariats avec les pouvoirs publics et les bailleurs pour trouver des solutions adaptées à chacun.

HISTOIRE D'UNE RENCONTRE LUMINEUSE

En 2025, nous avons regretté la disparition de Bruce Dombolo à l'âge de 39 ans. Ce dernier nous avait été adressé par l'association Wake Up Café dans le cadre d'un partenariat pour aider les sortants de prison à se réinsérer. Bruce avait eu un parcours atypique : footballeur à la carrière contrariée, il avait, par la suite voulu faire de « l'argent facile » comme il le disait. Bruce s'est installé dans le logement SNL et a pu commencer à mettre en œuvre ses projets :

- « À la base, ce que j'attendais de SNL c'était juste le logement, mais j'ai eu beaucoup plus que ça ! Il y a eu cet accompagnement. Il y a eu cette confiance malgré quelques soucis pendant cette période où je me suis réinséré. Les équipes de l'association ont toujours été derrière moi [...] A partir du moment où tu sais que les fondations sont bonnes, tu peux te permettre de pouvoir atteindre des objectifs. Une fois que j'ai eu mon logement, une fois que j'ai pu mettre en place des projets professionnels, des opportunités sont

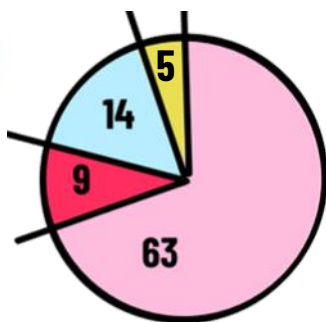
venues à moi. J'ai fait des émissions de télé et ensuite j'ai atterri dans le milieu du cinéma. Aujourd'hui, j'ai tourné plus de sept ou huit séries et films ».

En parallèle il avait fondé son association « Les Miradors » où il agissait comme médiateur social dans la sensibilisation contre la délinquance et parlait de son incarcération et de son parcours sans tabou.

Il avait également à cœur de soutenir l'action de SNL, et avait notamment témoigné pour SNL Union. Pour nous, il restera ce merveilleux Père-Noël qu'il avait incarné au mois de décembre 2024 pour les enfants de SNL 92.



2. LA CRÉATION ET LA GESTION DE LOGEMENTS



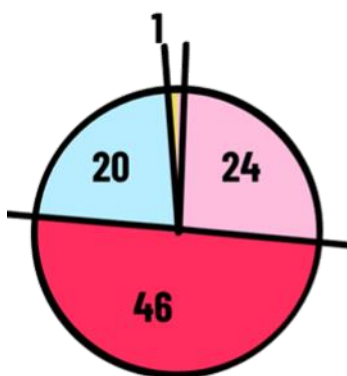
63 Acquisitions

9 Baux à réhabilitation ou emphytéotiques

14 Mises à disposition

5 Donations temporaires

Répartition du parc immobilier



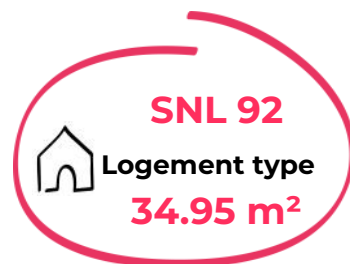
24 T1 ou T1 bis

46 T2

20 T3

1 T4

Typologie du parc immobilier



LES NOUVEAUX LOGEMENTS

L'année 2025 a été une année particulière car marquée par le coup d'arrêt des financements de la Région fin 2024 et donc consacrée en priorité à la recherche de financements de substitution. Plusieurs partenaires publics se sont engagés dans cette voie, un grand merci à l'État, à GPSO ainsi qu'aux villes de Boulogne-Billancourt, la Garenne-Colombes et Montrouge. A Chaville, la ville a retenu notre projet d'un nouveau logement passerelle pour le budget participatif 2024 et grâce aux citoyens de la Ville, celui-ci a été lauréat au printemps 2025, permettant également le bouclage du financement.

Tous les logements engagés précédemment ont ainsi pu être finalisés en 2025 permettant cette année encore une belle dynamique de production qui a été l'occasion de mettre en valeur notre modèle innovant lors d'une demi-journée de rencontres organisée avec SNL Prologues à l'attention de partenaires et investisseurs. Autour de visites de logements à Boulogne et de l'inauguration d'un logement à Chaville, les échanges ont permis de présenter le savoir-faire SNL et les spécificités de la production en copropriété.



Deux nouvelles opérations ont par ailleurs été concrétisées : un logement T2 à Boulogne Billancourt a été acquis dans le cadre de notre partenariat avec la DRHIL pour la préemption de logements dans le diffus dans des communes carencées et un grand logement T3 nous a été rétrocédé par la ville de Vaucresson qui l'avait préempté. Ces 2 logements se trouvent dans des copropriétés agréables et très bien situées et font



l'objet de demandes de subventions auprès de l'État, le Conseil Départemental, les Villes, GPSO si territoire concerné, la Fondation pour le Logement des personnes défavorisées, le financement devant être complété par l'emprunt et des fonds propres issus de la collecte de SNL 92 et de notre foncière SNL Prologues. Une mise à disposition a par ailleurs pris fin à Meudon.

2025 a permis la mise en place d'un partenariat avec Saint Gobain Solidarités qui regroupe notamment les magasins Point P, Cédéo et la Plateforme du bâtiment, pour des dons de matériaux. Ce soutien a pour objectif de réduire le coût des réhabilitations et plusieurs chantiers réalisés cette année ont ainsi pu bénéficier de divers matériels offerts.

LA RÉHABILITATION ET L'ENTRETIEN DU PARC EXISTANT

SNL 92 s'attache à rénover et entretenir son parc de manière à pouvoir accueillir les locataires dans des logements de qualité, les moins énergivores possibles. Les bénévoles sont largement parties prenantes des travaux menés dans les logements. Leur mobilisation a encore été très importante en 2025 alors même que les sollicitations sont restées multiples avec de nombreux relogements. A noter une première expérience de mécénat de compétences pour une grosse opération de nettoyage d'un logement avec une équipe de 6 salariées de l'entreprise Saint-Gobain.



En 2025, 22 logements ont fait l'objet de dépenses courantes d'entretien non locatif, avec une moyenne de 673 € par logement; 2 logements et le collectif des Bains ont fait l'objet de travaux plus importants, avec une moyenne de 1 302 € par logement; 22 logements ont fait l'objet de travaux plus ou moins importants à l'occasion d'un relogement, pour une moyenne de 339 € en dehors de deux réhabilitations très importantes, de l'ordre de 10.000 euros à Asnières et Courbevoie. SNL 92 a par ailleurs continué la rénovation du parc de logements étiquetés en G et F avec une réhabilitation thermique à Clichy qui a permis au logement de passer de F à C.



UNE GESTION LOCATIVE DE PROXIMITÉ

5 nouveaux logements ont été mis en service à Boulogne, Montrouge, Vaucresson et Ville d'Avray. 28 nouveaux contrats ont été signés avec des familles entrantes. Les bénévoles se sont encore fortement mobilisés cette année pour aider ces familles à se doter d'un minimum d'équipements. En effet beaucoup d'entre elles n'arrivent qu'avec quelques valises. En 2025, les deux locaux de Chaville et Nanterre dédiés au stockage de mobilier ont été largement utilisés. Le partenariat avec l'entreprise Tediber a permis la fourniture de plusieurs matelas.

La gestion locative mise en place par SNL 92 est avant tout une gestion de proximité. Le montant moyen du loyer pratiqué est 8,56 euros/ m². SNL 92 s'est encore attachée cette année à la mise en œuvre d'une procédure stricte en cas d'impayés car il est essentiel que les locataires analysent ce paiement comme une obligation. Plusieurs situations problématiques sont toutefois susceptibles de donner lieu à des procédures en cas de non résolution des difficultés à court terme. Une personne avec une forte dette a pu être réorientée vers une structure plus adaptée à ses besoins.

Quelques situations inhabituelles ont entraîné une hausse de la vacance. Ainsi un logement a fait l'objet d'un squat à Boulogne et plusieurs logements n'ont pu être remis en location rapidement suite à des travaux importants à conduire.

Suite aux réflexions menées en 2024, la gestion des collectifs a été renforcée. En plus des conseils de maisonnée organisés pour évoquer la vie des résidences et les difficultés éventuellement rencontrées dans la mise en œuvre du collectif, des référents ont été nommés afin de réaliser une mission de veille et d'alerte en cas de besoin. Des opérations de nettoyage des parties communes et des jardins ont été conduites. SNL 92 assure la gestion du syndicat bénévole des logements de la Pointe de Chaville.



3. LE TÉMOIGNAGE ET L'INTERPELLATION

De nombreuses actions sont menées au niveau des communes pour interpeller localement sur la situation du mal logement. Ainsi, les membres des GLS et la directrice de l'association ont rencontré plusieurs fois les élus locaux et participé à un certain nombre d'événements locaux.

SNL 92 a encore siégé au sein de plusieurs instances publiques du département : à la COMED des Hauts-de-Seine (commission de médiation DALO), au Comité de pilotage du PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées), à la conférence intercommunale du GPSO.

SNL 92 s'implique au sein du secteur associatif des Hauts-de-Seine et demeure ainsi un membre actif du Comité de veille DALO 92, de l'Observatoire de la Précarité et du Mal-Logement des Hauts-de-Seine et du collectif Citoyens Fraternel 92.

SNL 92 a participé comme chaque année à la commission Parole et Positionnement Public de SNL Union qui initie réflexions et interpellations à l'échelle régionale. Enfin, SNL 92 soutient les actions conduites par la FAPIL, laquelle s'associe régulièrement à d'autres entités telles la FLPD, la FNARS pour des positionnements publics.

4. LA VIE DES GROUPES LOCAUX

Au-delà de leur implication dans l'accompagnement, l'acquisition et l'entretien des logements ou le plaidoyer local, les Groupes Locaux de Solidarité développent de nombreuses actions en vue de permettre des rencontres conviviales ou promouvoir l'association.

GOÛTERS ET SORTIES AVEC LES FAMILLES

Plusieurs goûters ont été organisés à Issy-Les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt, Chaville, Garches/Saint-Cloud/Vaucresson et Nanterre. Ces moments de partage toujours très appréciés sont l'occasion de réunir les bénévoles et les familles.



ÉVÈNEMENTS PUBLICS

Chaque année, nos bénévoles se mobilisent pour organiser des événements en vue de faire connaître SNL 92, recruter de nouveaux bénévoles et récolter de précieux dons pour l'association.



Les GLS de Chaville, Garches, Vaucresson et Vanves ont ainsi participé au forum des associations de leurs villes. Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat mis en place avec la MJC de la Vallée de Chaville par le groupe local, SNL s'est vu remettre cette année la recette des deux concerts de chorale organisés mi-décembre dans les locaux de la MJC. L'ouverture des concerts a permis une présentation de SNL, ses missions et ses besoins localement. Ce partenariat bénéficie par ailleurs aux locataires SNL, favorisant leur accès à la culture et aux activités de la MJC, pour adultes et enfants, à des tarifs privilégiés pour notre association.



La réalisation de nouveaux logements est également l'occasion de pouvoir présenter concrètement l'action de SNL et de partager un moment avec nos partenaires et donateurs notamment locaux. Ainsi à Chaville, Vaucresson et Boulogne, une inauguration et des pots de l'amitié ont été organisés avant la mise en service de ces nouveaux logements.



Enfin, la salle associative des Bains à Colombes a, cette année encore, accueilli plusieurs activités ainsi que des expositions organisées par le Carré des créateurs favorisant l'intégration du lieu dans la ville.

RÉCOMPENSE

Le Maire de Neuilly a remis à Philippe Sanders le 18 Juin la médaille d'Or de la Ville pour son engagement solidaire à SNL92. Cette médaille récompense des engagements de longue durée (10 ans ou plus), ce qui est pleinement le cas de Philippe, qui a été à l'origine du groupe local de Neuilly, administrateur et président de SNL 92 puis animateur du GLS Neuilly pendant plusieurs années.



5. LA VIE ASSOCIATIVE

DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF



Trouver de nouveaux bénévoles est un sujet de préoccupations et la plupart des GLS développe régulièrement des actions pour recruter.

SNL 92 a eu le plaisir d'accueillir en 2025 une trentaine de nouveaux bénévoles. En parallèle, une vingtaine de départs ont été enregistrés. SNL 92 enregistre donc cette année encore un accroissement de ses bénévoles. Afin d'accompagner ces arrivées, les journées d'accueil et visio de bienvenue à destination des nouveaux bénévoles, coordonnées par SLN Union, ont été organisées à plusieurs reprises. Plusieurs membres de SNL 92 ont participé activement à l'animation de ces journées. D'autres formations ont été proposées aux bénévoles afin qu'ils puissent être formés tout au long de leur engagement à SNL sur des thèmes variés.

Les bénévoles sont actifs sur les différentes missions de SNL au sein de 12 Groupes locaux de solidarités (GLS) couvrant les 20 communes du département où SNL est implanté. Plusieurs bénévoles sont également impliqués auprès de l'équipe des permanents : pôle vie associative, suivi des copropriétés, création de logements, gestion des dons, représentation à la COMED...

Le Conseil d'administration de l'association est composé de 10 administrateurs bénévoles. Il s'est réuni 6 fois au cours de l'année. Plusieurs administrateurs ont représenté SNL 92 à l'extérieur ou dans les instances et groupes de travail de SNL Union et Prologues.

Durant l'année 2025, l'équipe salariée s'est agrandie avec le recrutement de Fanny Taleb au poste de travailleur social. L'équipe est donc constituée de 9 permanents (6,70 ETP).

DES ACTIONS POUR PARTAGER ET MIEUX SE CONNAÎTRE

La sortie annuelle de SNL 92 s'est déroulée le 22 juin 2025 au Jardin d'acclimatation et a enregistré un record avec près de 140 participants dont une centaine de locataires. La journée a permis de profiter des nombreuses aires de jeux du parc, d'un bon pique-nique et des manèges offerts par SNL 92. Par ailleurs un goûter de Noël a de nouveau pu être organisé cette année le 23 décembre. Les enfants ont participé tour à tour aux activités préparées par les salariées et coanimées avec des bénévoles : loisirs créatifs, jeux de société, atelier de cuisine avant de recevoir des cadeaux apportés par le Père Noël et de partager un bon goûter.

L'Assemblée Générale, organisée cette année le 16 juin à Issy-les-Moulineaux, a permis d'échanger sur les projets en cours et les perspectives. Christian Pascal, Président de Saint Gobain Solidarités et Laetitia Bellemare, Responsable projets solidaires ont présenté la structure et le partenariat avec SNL 92. Le séminaire de rentrée qui s'est tenu le 9 octobre à Nanterre sur le thème « Collecte de dons : comment activer ses réseaux ? » a été l'occasion de rappeler les enjeux de la collecte et les freins, de présenter les outils pouvant être mis en œuvre ainsi que de bonnes pratiques en la matière.



Les réunions à l'attention des animateurs de GLS lancées en 2024 ont été développées avec 3 séances organisées cette année. Elles ont été l'occasion d'un atelier collaboratif sur comment animer la vie d'un GLS et d'échanges réguliers sur divers sujets tenant au recrutement des bénévoles, aux actions menées de part et d'autres, aux outils disponibles...

Comme à l'accoutumée, deux numéros du journal de l'association « Des Nouvelles de Toits » sont parus en mai et novembre et ont été adressés à tous les bénévoles, bénéficiaires et donateurs de l'association. Dans la continuité de l'action engagée en 2024, 7 Lettres d'Information à destination des bénévoles ont été adressées par mail afin de pouvoir transmettre des informations plus fréquentes et plus exhaustives.

L'OPERATION CHOCOLATS DE NOËL



L'opération de vente privée solidaire de chocolats fins Gilles Cresno a atteint un nouveau record cette année avec une vente dépassant les 30000 € et un bénéfice de 5400 € (progression de 64% du nombre de commandes enregistrées générant 76% d'augmentation de la vente totale). Les bénévoles des Groupes Locaux de Solidarité et les salariés ont largement diffusé au-delà des cercles familiaux et amicaux en faisant preuve d'imagination et



d'enthousiasme : chorales, clubs de théâtre, d'archers, de couture, cadeaux au personnel d'écoles privées ou chez tel agent d'assurance, diffusion en entreprise. A noter les manifestations organisées dans des conciergeries de quartier à Boulogne et Issy les Moulineaux. Bravo à toutes les équipes impliquées !

LE MOUVEMENT SNL

En tant que structure fédérative, SNL Union anime et coordonne le mouvement SNL en créant les conditions d'une action collective qui renforce, dans la durée, la capacité d'action des associations départementales. L'année 2025 a été consacrée à la consolidation du modèle du mouvement. Le séminaire de mars, réunissant salariés, bénévoles et administrateurs, a constitué un temps fort pour identifier les chantiers prioritaires et répondre à une question centrale : comment consolider la pérennité du modèle économique, diversifier les ressources et adapter les leviers d'action dans un environnement de plus en plus contraint ? Ces travaux ont notamment conduit au lancement d'une stratégie de collecte concertée visant à activer plusieurs sources de financement dans une vision de long terme. Cette dynamique s'est également traduite dans la communication : le nouveau site internet, en ligne depuis décembre, améliore la visibilité des actions menées sur les territoires et réaffirme le positionnement de SNL comme acteur engagé de la transition écologique juste, une conviction profonde et constitutive du mouvement. Mouvement citoyen porté par ses bénévoles, SNL Union a également souhaité lancer une grande enquête auprès d'eux, une première depuis près de dix ans. Avec plus de 400 répondants sur 1 400 bénévoles actifs, elle éclaire la solidité de l'ancrage local, la fidélité de l'engagement et les enjeux de renouvellement à l'échelle du mouvement, autant de leviers pour renforcer la dynamique commune.



Créée en 1995 par les associations départementales SNL, SNL-Prologues est la foncière qui porte les projets immobiliers du mouvement. Elle intervient en appui aux acteurs locaux déjà mobilisés pour développer une offre de logements d'insertion PLAI dignes et économes, destinée à des personnes en situation de précarité, logées et accompagnées par les associations SNL. Les associations SNL et la foncière apportent en moyenne 20 % du financement en fonds propres. Les autres financements étant le plus souvent versés de manière échelonnée, parfois plusieurs années après l'acquisition, la coopérative assure l'avance des coûts d'achat et de travaux afin de permettre le lancement des opérations. Propriétaire des logements, SNL-Prologues mutualise les dépenses importantes entre coopérateurs, notamment celles liées au gros entretien. Elle porte les emprunts et assume le risque financier pour l'ensemble du mouvement. SNL-Prologues bénéficie de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) et fait partie des 7 foncières françaises à avoir obtenu le mandatement européen SIEG (Service d'Intérêt Économique Général), reconnaissant son engagement au service de l'intérêt général. Ces dispositifs permettent de mobiliser l'épargne solidaire des citoyens en leur proposant un avantage fiscal : 25 % de réduction d'impôt sur le revenu l'année de la souscription, sous réserve de conserver son investissement pendant 5 ans (7 ans auparavant). La coopérative a également fait le choix en 2025 d'abaisser le seuil de souscription à 200€. Cette épargne, complétée par les dons et les soutiens publics, permet de concrétiser les projets de logements, notamment en matière de rénovation énergétique. SNL-Prologues est aussi une coopérative ouverte. Cette dynamique s'est de nouveau concrétisée en 2025 par la création d'ecLOOre, une foncière solidaire portée par SNL-Prologues et la Métropole de Lyon, avec le soutien de l'Union. Ce projet vise à mobiliser et rénover 350 logements vacants pour développer une offre de logements d'insertion sur ce territoire.

RAPPORT FINANCIER

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Le résultat de cette année est encore positif. Si celui-ci est moins important qu'en 2024 (-44.42%), cet excédent est à souligner au vu du contexte actuel : désengagement plus marqué des collectivités publiques, baisse des dons (- 7.5%). Les taux de vacances des logements ont été également plus importants (11%), ainsi que les coûts des travaux et des réhabilitations. Ce résultat est le travail d'une équipe de salariés et de bénévoles pleinement investis dans leurs missions, d'une gestion saine, d'une cohérence de groupe. Cette année, SNL 92 a pu développer son parc immobilier et accueillir plus de familles. Il est à noter que, tout comme les deux dernières années, une partie de ce résultat excédentaire n'est pas issu de la générosité du public.



Il reviendra à l'Assemblée Générale dans un premier temps de constater un remboursement de fonds propres Prologues en réimputant une partie des réserves d'acquisitions en réserves projets, pour un montant de 92 372,28 euros. Puis l'Assemblée devra affecter le résultat de 138 048,56 euros, selon la proposition suivante du Conseil d'administration :

- ◆ 54 583.43 euros en réserve d'acquisition Prologues.
- ◆ 59 041.57 euros en réserve projets d'acquisition issue de la générosité du public
- ◆ 3 744.49 euros en réserve projets d'acquisition non issue de la générosité du public
- ◆ 12 000.00 euros en réserve libre issue de la générosité du public
- ◆ 8 679.07 euros en réserve libre non issue de la générosité du public

Ils nous soutiennent et nous tenons à les remercier :



Ainsi que tous nos généreux donateurs...

Aucun administrateur ne perçoit d'indemnité. Il n'y a pas de conflit d'intérêt entre les fournisseurs ou prestataires et un membre du Conseil d'Administration. Aucun frais n'est remboursé aux administrateurs.

1. LE COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice N . 2025	Exercice N-1 . 2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Vente de biens – dons en nature		
Vente de prestations et services		
Loyers et charges	460 271.88	433 566.03
Autres prestations de service	91 109.00	102 603.50
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	232 011.03	188 700.00
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	90 100.25	106 672.63
Mécénat		
Legs, donation et assurance-vie		
Contributions financières	122 244.49	149 584.16
Reprise sur amortissements, dépréciation et provisions	54 779.42	56 830.56
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Utilisation des fonds dédiés	35 510.15	59 302.23
Autres produits	13 864.72	107.38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 099 890.94	1 097 366.49
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	484 705.25	400 659.72
Aides financières	-7 000	-11 999.99
Impôts, taxes et versements assimilés	16 266.09	19 842.19
Salaires	251 980.28	229 227.37
Cotisations sociales	97 875.30	86 974.91
Dotations aux amortissements et dépréciations	71 227.59	77 790.06
Dotations aux provisions	72 652.11	73 946.16
Valeur comptable des immobilisations corporelles ou incorporelles cédées		
Report en fonds dédiés		23 400.00
Autres charges	14 631.86	22 607.75
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 002 338.48	922 448.17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	97 552.46	174 918.32
Produits financiers		
Produits de participation	3.05	3.05
Pdts d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	32 981.43	27 642.63
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets de cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	32 984.48	27 645.68
Charges financières		
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations		
Pdts d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	32 984.48	27 645.68
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+II+III-IV)	130 536.94	202 564.00
Produits exceptionnels (V)	10 809.76	53 140.04
Charges exceptionnelles (VI)		4 767.01
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	10 809.76	48 380.37
Participation des salariés au résultat (VII)		
Impôt sur les bénéfices (VIII)	3 298.14	2 578.25
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	1 143 685.18	1 178 152.21
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 005 636.62	929 786.09
EXCÉDENT OU DÉFICIT	138 048.56	248 366.12

Affectation du résultat :	Réserve acquisition	54 583.43	178 179.89
	Réserve acquisition projets :	59 041.57	12 520.00
	Réserve acquisition projets non issue GP :	3 744.49	
	Réserve libre	12 000.00	12 000.00
	Réserve libre non issue GP	8 679.07	45 666.23

L'examen des comptes par « métier » appelle les observations suivantes :

MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION

En 2025, SNL92 a appelé un solde d'honoraires de MOI pour 7 opérations initiées en 2023 ou 2024 et un acompte d'honoraires pour 2 opérations initiées en 2025, pour un total de 45 000 euros. Cette importante activité permet, pour la quatrième année consécutive, de couvrir les charges incompressibles du métier et de dégager un bénéfice sur cette mission.

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE ET GESTION PATRIMONIALE

La gestion patrimoniale, qui ne concerne que la seule immobilisation des Bains, est traditionnellement déficitaire : si les amortissements des bâtiments sont couverts par les reprises de subventions et de fonds dédiés, les faibles charges salariales mais surtout les dotations aux provision gros entretien des propriétaires ne sont financées par aucune contrepartie, les loyers des Bains étant constatés en gestion locative. C'est pourquoi les deux métiers sont à présent considérés dans leur ensemble. Il a cependant été procédé cette année à une reprise sur PGER (provision gros entretien et réparation), d'un part pour constater l'exécution d'une partie des travaux provisionnés (VMC), d'autre part pour reprendre une provision forfaitaire devenue sans objet.

En 2025, la gestion locative a connu un bel essor lié au plus grand nombre de logements en service en année pleine (+6,16% des produits locatifs par rapport à 2024) et ceci, malgré un taux de vacance important. La charge de la vacance de logement s'établit en effet à 29 986 euros, pour un taux de vacance de 11,37%. Il faut noter qu'une part importante de ce pourcentage (5,01%) est liée à la vacance technique incompressible liée à des immobilisations du logement pour d'importants travaux de réhabilitation. En produits perdus, la vacance représente 56 345 euros, un montant relativement comparable à celui de 2023 après la très bonne année 2024.

Les charges locatives récupérables se sont logiquement accrues (+10,75%). S'agissant des travaux d'entretien, pour un nombre accru de relogements (22 vs 15), les dépenses non répercutées aux locataires ont augmenté de 21% (59 083 euros au lieu de 48 742 en 2024), ceci en raison de deux importantes réhabilitations, partiellement prises en charge par la collecte à hauteur de 10 800 euros (5 000 en 2024), et donnant lieu par ailleurs à des honoraires de MOI sur réhabilitations. La dotation provision pour travaux s'élève en 2025 à 23 500 euros (28 000 euros en 2024) et la provision elle-même à 44 418 euros (47 400 en 2024), un certain nombre de travaux et de relogements étant prévisibles. L'équipe de bénévoles entretien est toujours à saluer pour son engagement et son efficacité qui permettent de réduire notablement les coûts, de même que, depuis cette année, des dons en nature (matériaux) à hauteur de 7.202,17 euros.

	2025	2024	Ratio
Loyers facturés en €	331 964	323 143	+ 2,3 %
Charges refacturables en €	128 308	110 423	+ 7,14 %
Nombre de jours de vacance	3 416	1 894	+ 80,35 %
Taux de vacance	11,37 %	6,37 %	+ 78,49 %
Charge de la vacance en €	25 989	11 865	+ 119,03 %

S'agissant des dettes locatives, la provision pour créances douteuses concerne 21 locataires au 31 décembre 2025 (19 en 2024), avec des dettes individuelles qui s'accroissent, puisque la provision s'élève à 104 897,36 euros (84 271,02 en 2024, soit + 24,48%); une douzaine de ces locataires ont une dette supérieure à 1 000 euros ; l'un d'eux concentre à elle seule 66 % de la provision (mais 71,5% en 2024). Pour rappel, SNL92 provisionne de façon très prudente, dès deux mois de retard de paiement et dès le premier euro dû à titre locatif ; l'association apporte toujours une grande attention au suivi de ces impayés et à une éventuelle demande d'indemnisation du dispositif régional de sécurisation.

Les charges de personnel sont restées constantes. Compte tenu de tous ces éléments le volume de charges de gestion locative progresse rapidement par rapport à 2024 (+9,32%) alors que les recettes ont progressé seulement de 4,27%. Cela permet à ce métier de dégager un résultat modeste : 18 439,26 euros (42 239 en 2024, soit - 56,35%), en incluant la gestion patrimoniale.

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Le résultat dégagé par l'activité accompagnement des familles atteint l'équilibre en 2025. La masse salariale augmente (+15,56%), du fait de l'embauche en juillet de Fanny Taleb, et malgré le passage à 60% d'Elise Lapert au 1er octobre. Les charges directes augmentent plus légèrement (+4,4%); la répercussion des dépenses de fonctionnement diminue exceptionnellement (-2,03% par rapport à 2024) ; la subvention de l'Etat, d'un montant de 78 000 euros destinée à financer l'AVDL pour une partie des locataires, utilisée cette année à 100%, a permis cet équilibre.





ANIMATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Le budget animation a retrouvé un résultat déficitaire plus habituel en 2025, d'un montant de 12 405 euros. En effet, le développement immobilier, moindre qu'en 2024 a entraîné un montant de prestations PIPL de 9 000 euros. Comme l'an passé, le bénéfice de l'opération chocolats a financé la sortie au jardin d'acclimatation organisée en juin, mais aussi le Noël des familles et une provision pour travaux de réhabilitation de la salle du siège dédiée à l'animation. Les produits financiers des valeurs mobilières ont été affectés pour un montant également moindre que l'an passé (net d'impôt de 15 669 au lieu de 22 718 euros l'an passé).

Les charges de fonctionnement ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 131 621 euros (123 949 en 2024, +6,18%) mais dont 48 015 euros sont financés (+52,92%) - par reprise sur fonds dédiés, produits financiers, dons et contributions financières affectés... - et 83 606 euros (-9,67%) répartis sur les différents métiers. On note notamment dans ces éléments de fonctionnement : une stabilisation de la cotisation à SNL Union, une augmentation de la masse salariale (+28,35%) ainsi que de la sous-traitance informatique (+13,67%); les frais du siège (électricité, taxe foncière, taxe sur les bureaux, amortissements des immobilisations du siège) complètent ces charges. La particularité de l'exercice tient à ce que la dotation aux amortissements du siège a diminué, traduisant l'arrivée à complet amortissement d'un certain nombre de postes ; dans le même temps une correction d'erreur de reprise sur fonds dédiés a dû être constatée à hauteur de 10.869,76 euros (résultat exceptionnel), en raison d'une insuffisance de reprise lors des exercices antérieurs

COLLECTE DE DONS

La collecte 2025, sans don exceptionnel, est en baisse et s'avère très moyenne. Hors abandon de loyers et de frais, le nombre de donateurs s'établit à 226 (244 donateurs en 2024), pour un montant de 88 958 euros (103 121,53 euros en 2024). Cette collecte a été fléchée par les donateurs en investissements à hauteur de 11 503 euros, et missions sociales ou fonctionnement à hauteur de 1 372 euros ; pour l'essentiel la collecte est composée de dons non affectés (76 083 euros) que le Conseil d'administration a partiellement affectés en produits d'exploitation, plus précisément en financement de travaux sur les logements (10 200 euros).



2. LE CROD ET LE CER

Ces états permettent d'analyser de manière globale d'où viennent nos ressources, en particulier celles issues de la générosité du public, et ce à quoi elles sont employées. On peut ainsi noter que les dons, d'un montant de 103 865 euros (dons des particuliers, mécénat, et utilisation des dons antérieurs au cours de l'exercice par retraitement des fonds dédiés) représentent un ratio de 9,08% de nos ressources, alors qu'il était de 11,30% en 2024 et de 16,66% en 2023. Les subventions, et utilisations des subventions antérieures sur l'exercice, représentent 20,29% des ressources (19,57% en 2024 et 22,25% en 2023). L'activité de l'association génère 53,19 % des ressources (51,44% en 2024 et 47,58% en 2023), le résiduel des ressources étant constitué de contributions financières (10,70% des ressources au lieu de 12,70% en 2024) et d'utilisation de fonds dédiés antérieurs. On peut noter que les ressources de l'association se diversifient et que le poids de la générosité du public dans son financement est de moins en moins prégnant.

S'agissant des emplois, ils se ventilent ainsi : 0,91% est affectée à la recherche de fonds (0,7% en 2024, 0,9% en 2023), 83,29% aux missions sociales (77,80 % en 2024, 80,53% en 2023), 8,24 % aux frais de fonctionnement (10,76% en 2024 et 14,06% en 2023 mais avec une imputation désormais différente des refacturations émanant de SNL Union, remontées en missions sociales), 7,22% aux dotations aux provisions (7,95% en 2024), 0,33% à l'impôt sur les produits financiers. L'ensemble représente 87,93% des ressources de l'exercice (78,92% en 2024, 81,84% en 2023) et le résultat 12,07% (21,08% en 2024, 18,16% en 2023).

Le CER (Compte Emploi Ressources) met en lumière un rééquilibrage des ressources reportées (réserves) liées à la générosité du public ou non liées à la générosité du public.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION CROD	Exercice N 2025		Exercice N-1 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Produits liés à la générosité du public	90 839	90 839	106 673	106 673
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	90 100	90 100	106 673	106 673
Dons manuels	90 100	90 100	106 673	106 673
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	739	739		
Produits non liés à la générosité du public	730 545		755 637	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	122 244		149 584	
Autres produits non liés à la générosité du public	608 301		606 053	
Subventions et autres concours publics	232 011		230 511	
Reprises sur provisions et dépréciations	54 779		26 029	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	35 510	13 026	59 302	26 405
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	1 143 685	103 865	1 178 152	133 078
CHARGES PAR DESTINATION				
Missions sociales	837 657	16 156	723 347	13 279
1.1 Réalisées en France	837 657	16 156	723 347	13 279
Actions réalisées par l'organisme	837 657	16 156	723 347	13 279
Versements organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organismes agissant à l'étranger				
2- Frais de recherche de fonds	9 200		6 468	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 396		3 600	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	3 804		2 868	
3- Frais de fonctionnement	82 830	2 584	100 047	6 609
4- Dotations aux provision et dépréciations	72 652		73 946	
5- Impôt sur les bénéfices	3 298		2 578	
6- Report en fonds dédiés en l'exercice			23 400	
TOTAL CHARGES PAR DESTINATION	1 005 637	18 740	929 786	19 888
EXCEDENT OU DEFICIT	138 049	85 125	248 366	113 189

CER EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	CER RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales	16 156	13 279	Ressources liée à générosité public	90 839	106 673
1.1 Réalisées en France	16 156	13 279	1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	16 156	13 279	1.2 Dons, legs et mécénat	90 100	106 673
Versements organismes en France			Dons manuels	90 100	106 673
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs, donations & assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat		
Versements organismes à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la GP	739	
Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à générosité public					
Frais recherche autres ressources					
Frais de fonctionnement	2 584	6 609			
TOTAL DES EMPLOIS	18 740	19 888	TOTAL DES RESSOURCES	90 839	106 673
Dotations provisions et dépréciations			Reprises sur provisions et Dépréciations		
Reports en fonds dédiés de l'exercice			Utilisation fonds dédiés antérieurs	13 026	26 405
EXCEDENT DE GENEROSITE DU PUBLIC	85 125	113 190	DEFICIT DE GENEROSITE DU PUBLIC		
TOTAL	103 865	133 078	TOTAL	103 865	133 078
			Ressources reportées liées à la GP début d'exercice hors fonds dédiés	179 881	250 404
			(+) excédent ou insuffisance de la générosité du public	85 125	113 190
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	78 295	- 183 713
			Ressources reportées liées à la GP en fin d'exercice hors fonds dédiés	343 301	179 881
			Pour mémoire, ressources non liées à la GP	344 089	331 666



2. LE BILAN DE L'ASSOCIATION



Le montant total du bilan s'élève à 5 045 773,04 euros ; l'essentiel de sa variation négative de 3% par rapport à 2024 traduit essentiellement, à l'actif la déperdition de valeur des immobilisations, le remboursement de parts sociales Prologues ; au passif la reprise de fonds dédiés et la variation ponctuelle des montants de comptes courants avec Prologues et l'Union.

BILAN ACTIF		Exercice N. 31 Décembre 2025			Exercice N-1 31.12.2024
		Brut	Amortisssts & Provisions	Net	
A C T I F I M M O B I L I S E	Immobilisations Incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	585 869.40		585 869.40	585 869.40
	Constructions	1 655 321.75	708 585.47	946 736.28	1 010 248.51
	Installations techniques	108 628.01	83 094.37	25 533.64	33 249.00
	Immob. corporelles en cours				
	Biens reçus par legs Dons destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations et créances rattachées	1 775 001.85		1 775 001.85	1 812 790.70
	Autres titres immobilisés	152.50		152.50	152.50
Prêts					
Autres	23 801.93		23 801.93	23 310.14	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 148 775.44	791 679.84	3 357 095.60	3 465 620.25	
A C T I F C I R C U L A N	Créances				
	Clients, Usagers et comptes rattachés	126 465.07	104 897.36	21 567.71	8 355.78
	Créances reçues par legs ou donation				
	Autres	265 312.83	1 107.12	264 205.71	191 258.49
	Charges constatées d'avance	49 773.64		49 773.64	42 360.85
	Valeurs mobilières de placement	319 316.32		319 316.32	625 242.49
	Disponibilités	1 033 814.06		1 033 814.06	873 363.44
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 794 681.92	106 004.48	1 688 677.44	1 740 581.05
TOTAL GÉNÉRAL	5 943 457.36	897 684.32	5 045 773.04	5 206 201.30	

BILAN PASSIF		Exercice N. 31 Décembre 2025			Exercice N-1 31.12.2024
		31.12.2025	Affectation proposée à AG	Après affectation AG	
F O N D S A S S O C I A T I O N	Fonds propres				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	120 000.00		120 000.00	120 000.00
	Total Fonds propres sans droit de reprise	120 000.00		120 000.00	120 000.00
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Total Fonds propres avec droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve acquisition	2 234 833.53	- 37 788.85	2 197 044.68	1 961 610.28
Réserve projets	118 655.81	151 413.85	270 069.66	201 179.17	
Réserve projets non issue générosité du public	200 000.00	3 744.49	203 744.49	200 000.00	
Réserve libre	61 224.80	12 000.00	73 224.80	49 224.80	
Réserve libre non issue de la générosité du public	131 665.59	8 679.07	140 344.66	85 999.36	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	138 048.56	- 138 048.56		248 366.12	
Situation nette (sous-total)	3 004 428.29		3 004 428.29	2 866 379.73	
F O N D S D É D I É S P R O V I S I O N D É D I É S	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	522 441.39		522 441.39	564 252.42
	Provisions réglementées				
	TOTAL FONDS PROPRES	3 526 869.68		3 526 869.68	3 430 632.15
	Fonds dédiés liés aux legs ou donations				
	Autres fonds dédiés	765 115.19		765 115.19	811 435.10
	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	765 115.19		765 115.19	811 435.10
	Provision pour risques				
	Provision pour charges	103 858.07		103 858.07	102 718.84
	TOTAL PROVISIONS	103 858.07		103 858.07	102 718.84
D É T T E S	Emprunts obligataires et assimilés				
	Emprunts et dettes auprès établist de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses	542 146.22		542 146.22	776 880.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 166.83		41 166.83	22 352.97
	Dettes de legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	66 617.05		66 617.05	61 350.80
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				831.44
TOTAL DETTES	649 930.10		649 930.10	861 415.21	
TOTAL GÉNÉRAL	5 045 773.04		5 045 773.04	5 206 201.30	